

Cérémonie d'accueil dans la nationalité française

19 novembre 2013

Discours de M. Bruno Delsol, préfet de la Corrèze

Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'État, je vous accueille aujourd'hui dans notre communauté nationale que vous avez choisie.

Cette cérémonie de naturalisation est un moment important. C'est une marque de respect fraternel que la République témoigne à ceux qui la rejoignent. C'est aussi un moment où les nouveaux Français expriment leur adhésion à la République. Leur attachement à la France.

Je sais aussi que c'est un moment émouvant. C'est un moment qui marque dans une vie. Certains d'entre vous sont accompagnés de membres de leur famille. Vous êtes aussi accompagnés de vos élus qui m'entourent aujourd'hui.

La France est traditionnellement une terre d'accueil. Avant vous, siècle après siècle, notre pays s'est enrichi des apports des femmes et hommes qui l'ont rejoint. Venus du monde entier, ils ont choisi de s'installer sur notre sol. Ils ont contribué à sa prospérité. La France est devenue leur pays, leur patrie, et nombre d'entre eux comptent parmi nos très grands hommes. Vous vous inscrivez dans cette tradition.

Devenir Français, ce n'est pas une décision que l'on prend à la légère. C'est une décision réfléchie, un acte fondamental, et surtout un acte qui engage.

Devenir français, c'est une chance. La France est en effet un des pays dans le monde qui connaît la démocratie, la liberté, la sécurité, la paix, la solidarité. C'est une chance qui est offerte à chacun d'entre vous. C'est aussi une chance pour la France, qui s'enrichit des compétences et différences que vous lui apportez. 29 pays sont représentés aujourd'hui (contre 26 en 2012), pour la plupart situés autour dans le pourtour méditerranéen, mais également en Europe centrale, au Proche et au Moyen-Orient, et jusqu'en Amérique latine.

En prenant connaissance des parcours et profession de chacun, j'ai pu apprécier la diversité de vos vies et de vos expériences antérieures. J'ai été impressionné par le degré d'intégration et de qualification des candidatures retenues. Vous êtes cette année 118 qui accèdent à la nationalité française.

- 37 par naissance et résidence sur le territoire national,
- 32 par mariage avec un Français ou une Française,
- 49 par l'effet d'un décret de naturalisation.

37 d'entre vous ont moins de 20 ans. Le plus âgé a 72 ans. Les personnes naturalisées par décret sont présentes en France depuis 22 ans en moyenne. 8 d'entre vous sont en France depuis plus de 40 ans. On trouve parmi vous les métiers les plus divers :

- 19 employés, parmi lesquels deux secrétaires, un agent d'escale, une assistante maternelle, un conducteur de ligne, un employé de banque et un agent d'entretien,
- 11 ouvriers, dont un mouleur, un cariste, un peintre en bâtiment, deux manutentionnaires et trois maçons,
- 2 médecins, 2 techniciens électronique, un cadre commercial, un ingénieur, un chef de projet, un enseignant, un prêtre et une infirmière à domicile,
- 6 artisans et commerçants, dont un carreleur, un boulanger, un ferrailleur, un entrepreneur couvreur et un gérant de restaurant,
- Plusieurs parmi vous sont également très mobilisés dans le secteur associatif.

Devenir Français, c'est un honneur. Nous sommes fiers d'appartenir à une grande nation, celle de la philosophie des Lumières et des Droits de l'Homme, de la proclamation des libertés individuelles, de l'affirmation de la République.

La voix de la France est écoutée parce qu'elle se bat pour la paix, pour la justice et pour les droits de chacun. Parce que partout elle proclame que la diversité des peuples et des cultures est une richesse. Chaque fois que retentit la Marseillaise, nous percevons tous, dans nos cœurs, un sentiment de fierté.

Devenir français, c'est un engagement. En choisissant de devenir Français, vous avez exprimé le souhait d'appartenir à l'histoire et au destin de la France. En adhérant à notre communauté nationale, vous bénéficierez des droits qui sont ceux de tous nos concitoyens : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Ces droits nous paraissent naturels aujourd'hui. Ils ont pourtant été gagnés de haute lutte par des générations de Français. Nous en sommes tous redevables à ceux qui nous ont précédés.

- 1789 avec l’abolition des privilèges.
- 1848 avec celle de l’esclavage et l’établissement du suffrage universel.
- Les années 1880 avec la liberté de la presse et l’éducation gratuite et obligatoire.
- 1901 avec la liberté d’association.
- 1905 avec la laïcité.
- 1945 avec la sécurité sociale et le droit de vote des femmes.

La marche vers l’égalité demeure un combat aujourd’hui. Elle concerne tous les citoyens de notre pays. Ainsi, la parité, inscrite dans la Constitution, donne aux femmes les mêmes droits qu’aux hommes, et ceci dans tous les domaines : l’accès à l’éducation, l’accès à la santé, l’accès au travail.

Adhérer à notre communauté nationale, mes chers compatriotes, c’est aussi un engagement. C’est comprendre et accepter que nous ayons des droits, mais aussi des devoirs, et ce point n’est pas moins important.

1/ D’abord, c’est le respect des lois de la République. En France, chacun peut vivre en paix et réussir, parce que chacun respecte la loi commune. La loi est la règle collective qui s’impose à nous et nous fait vivre ensemble. Ce n’est pas seulement l’affaire de l’État. C’est l’affaire de tous. C’est ma responsabilité en tant que Préfet de la République de veiller au respect de la loi républicaine.

2/ Devenir Français, c’est ensuite s’intégrer pleinement à notre communauté nationale. Notre pays s’enrichit des différences que vous lui apportez. Il ne vous demande pas de renoncer à ce que vous êtes, il ne vous demande pas d’oublier d’où vous venez. Vous avez le droit d’être fiers de vos origines.

En rejoignant la communauté française aujourd’hui, vous participerez à votre tour à la construction de notre histoire commune. La France a besoin de l’engagement de toutes les femmes et de tous les hommes. Comme nous tous, vous êtes dépositaires d’une partie de l’ambition collective de notre pays.

Voilà le message que je voulais porter auprès de vous, mes chers compatriotes. Pour toutes les raisons que je viens d’évoquer, je suis fier de vous accueillir aujourd’hui dans la communauté nationale, dont vous avez souhaité partager le destin.

La République a sa devise et son drapeau. Elle a son hymne : la Marseillaise, que je vous invite maintenant à écouter et à interpréter ensemble.